



Sri Lanka Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2022

Résumé exécutif

La production totale de thon et d'espèces apparentées du Sri Lanka en 2021 était de 87546t. 81 % des captures provenaient de la ZEE. 36 % des prises totales étaient constituées de thon à nageoires jaunes, 39 % de thon listao et 7 % de thon obèse. 12 % des 12% des captures étaient constituées de poissons d'eau douce, tandis que les poissons d'épée dominant dans les captures. Le total des prises de requins s'élève à 1227 tonnes. Les réductions de captures de YFT ont été respectées conformément au règlement 19/01. Les filets maillants à grande échelle font l'objet d'une enquête et leur nombre et leur longueur sont réduits. conformément à la résolution 17/07.

Plus de 5000 bateaux de plusieurs jours se livrent à la pêche aux grands pélagiques en haute mer et dans la ZEE. 1194 navires étaient autorisés à pêcher en haute mer et le même nombre de navires étaient actifs. 99% des navires opérant en haute mer sont inférieurs à 24 m. Le VMS est obligatoire pour les navires opérant en haute mer. Les principaux engins de pêche sont la palangre et les filets maillants. Les filets maillants sont découragés et orientés vers des engins sélectifs. 34%, 23% et 22% des navires étaient exclusivement exploités pour la palangre, le filet maillant et le filet circulaire respectivement. 21% des navires utilisaient des engins multiples de plus ou moins de combinaisons des engins ci-dessus de manière saisonnière ou occasionnelle.

Les navires à plusieurs engins sont promus à la palangre par l'introduction de transporteurs de ligne mécanisés et l'amélioration des conditions des navires afin d'accommoder de meilleurs systèmes de refroidissement pour la pêche à la palangre. l'amélioration de l'état des navires pour permettre de meilleurs systèmes de refroidissement, afin d'améliorer la qualité du poisson et de réduire les pertes post-économiques. économique. Le coût élevé du carburant a limité les opérations des navires tout au long de l'année et la plupart des navires sont maintenus à l'ancre.

ancrés. Le projet pilote de journal de bord électronique est une réussite, mais il n'a pas pu être pleinement mis en œuvre en raison du manque de dispositifs électroniques. d'appareils électroniques. Les journaux de bord en papier sont toujours utilisés. Des observateurs à bord ont été déployés sur tous les navires >24m et le projet pilote sur l'EMS est en cours. Les mesures de l'État du port sont mises en œuvre par le biais de l'application e-PSM sont mises en œuvre. La collecte des données côtières est améliorée par l'introduction de meilleures techniques d'échantillonnage et par l'obtention de données sur la fréquence des longueurs dans les proportions requises. les données de fréquence de longueur selon les proportions requises.